



RELEVÉ DE DÉCISIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, le **Mardi 29 septembre 2015, à 20H**, en la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 23 septembre 2015.

Membres en exercice : 33

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mr LE MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mr JOUINEAU, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme GUILLEMOT, Mme CASSANY, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr BOBIGEAT, Mr BONENFANT, Mr PASINO (jusqu'à l'affaire 11), Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mme RIO, Mr GAUBERT, Mr FORGET, Mr BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme DESRAME (pouvoir Mme BONNEFOND), Mr PINEAU (pouvoir Mr BOBIGEAT), Mr PASINO (pouvoir à Mr BONENFANT à partir de l'affaire n°12)

ÉTAIT ABSENTE : Mme DAGUIER

*
* *

Suite à la démission de Mme Camille MEUNIER, Mr le Maire accueille Mme Tatiana PAULANGE et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil Municipal. Le remplacement de Camille MEUNIER au sein des différentes commissions municipales sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Mr BERTIER souhaite la bienvenue à Mme PAULANGE au sein du groupe de l'opposition et fait une déclaration concernant la démission de Mme Camille MEUNIER.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et demande à Maxime Sachet de procéder à l'appel.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne quelques informations :

- La réunion du conseil municipal sur la vidéo-protection est toujours d'actualité. Celle-ci sera organisée une fois que la ville aura reçu le diagnostic sur la délinquance.
- Un conseil municipal sur le Grand Dinan aura lieu courant octobre, ceci afin d'examiner le projet de délibération cadre proposant une méthode, une direction et un calendrier. Il y a déjà un accord de la mairie de Léhon sur ce point et les deux conseils seront amenés à se prononcer courant octobre. Les autres communes sont aussi invitées à participer à cette démarche.
- Le rapprochement des intercommunalités est également en marche ; des discussions avec les intercommunalités de Caulnes, Broons et Rance Frémur sont en cours.
- Le conseil des sages sera à l'ordre du jour du prochain conseil. Un groupe, piloté par Françoise Després, va étudier les candidatures dans les prochaines semaines.

- Mr le Maire donne enfin une information sur l'accueil de réfugiés à Dinan.

Monsieur le Maire retire l'affaire n°14 de l'ordre du jour ; cette affaire sera étudiée lors d'un prochain conseil.

Le relevé de décisions du 30 juin 2015 est adopté.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Affaire n°1 – URBANISME – Quartier de la Gare- Programmation urbain

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** :

- 1) de désigner les membres du comité de pilotage (majorité : 5 membres ; opposition : 1 titulaire et 1 suppléant) ainsi :
 - pour la majorité : Odile MIEL-GIRESSE, Bernard LAGREE, Cécile PARIS, Yannick HELLIO, Olivier BOBIGEAT,
 - pour l'opposition : Michel FORGET (titulaire), Christine LAISNE (suppléante)
- 2) de solliciter des subventions de l'Etat, de la Région et du Département ;
- 3) de voter l'autorisation de programme et les crédits de paiement suivants :
 - autorisation de programme : 100 000 € ;
 - crédits de paiement : 30 000 € en 2015 et 70 000 € en 2016.

La discussion à laquelle prirent part M FORGET, M DERU, M BERTIER, Mme MIEL-GIRESSE, Mr le Maire et M FROMONT figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

Affaire n°2 – URBANISME – Travaux de réfection d'un enduit sur la façade arrière de l'immeuble sis 3 rue du Marchix – Demande de subvention du Cabinet DAULY

Rapporteur : Odile MIEL GIRESSE

Le Conseil Municipal **décide par 31 VOIX POUR** (Mr LE MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mr JOUANEAU, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme GUILLEMOT, Mme CASSANY, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr BOBIGEAT, Mr BONENFANT, Mr PASINO, Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mme RIO, Mr GAUBERT, Mr FORGET, Mr BERTIER, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE, Mme DESRAME (pouvoir Mme BONNEFOND), Mr PINEAU (pouvoir Mr BOBIGEAT) et **1 VOIX CONTRE** (Mme MISSIR) d'accorder à l'agence Dauly, pour le compte de la propriété de l'immeuble du 3 rue du Marchix, une subvention s'élevant à la somme de 1 090€.

Affaire n°3 – ACCESSIBILITE – Agenda d’accessibilité programmée

Rapporteur : Odiel MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal **décide à l’unanimité** :

- 1) d’autoriser Monsieur le Maire, à déposer la demande d’approbation d’un agenda d’accessibilité programmée pour les 8 bâtiments diagnostiqués : Théâtre, Eglise Saint-Malo, Eglise Saint-Sauveur, Parking de l’Hôtel de Ville, Groupe scolaire de La Ruche, Château, Parking du Centre historique, CREC
- 2) d’autoriser Monsieur le Maire, à solliciter une prorogation des délais de mise en accessibilité pour les 8 bâtiments diagnostiqués ;
- 3) de solliciter la prorogation du délai de dépôt de l’agenda d’accessibilité programmée des autres bâtiments ;
- 4) de solliciter la prorogation du délai de dépôt de l’agenda d’accessibilité programmée des installations ouvertes au public.

La discussion à laquelle prirent part Mr le Maire, Mme MISSIR et Mme MIEL GIRESSE figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

Affaire n°4 - JEUNESSE – Plan d’actions jeunesse- Service civique

Rapporteur : Maxime SACHET

Le Conseil Municipal **décide à l’unanimité** :

- 1) d’adopter le plan d’actions présenté ;
- 2) d’autoriser Mr le Maire à recruter un jeune volontaire en service civique, pour une durée de 6 mois qui serait indemnisé au maximum 679,38€ par mois, dont 106,38 € à la charge de la Ville de DINAN.

La discussion à laquelle prirent part Mme BRIEC-LAME, M SACHET, Mr le Maire, M BRUNET, M FORGET, Mme GUILLEMOT et Mme MISSIR figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

Affaire n°5 – FINANCES – Budget annexe du port de plaisance et des transports urbains – Budget principal – Décision modificative n°1

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal **adopte par 25 VOIX POUR** (Mr LE MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mr JOUINEAU, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme GUILLEMOT, Mme CASSANY, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr

BOBIGEAT, Mr BONENFANT, Mr PASINO, Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mme RIO, Mme DESRAME (pouvoir Mme BONNEFOND), Mr PINEAU (pouvoir Mr BOBIGEAT)) **et 7 ABSTENTIONS** (Mr GAUBERT, Mr FORGET, Mr BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE) la décision modificative n°1 des budgets annexes du port et des transports urbains et du budget principal.

La discussion à laquelle prirent part Mme BONNEFOND, M DERU, M LE BORGNE et Mr le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N°6 - FINANCES – Taxe d’habitation- Abattements.

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal **décide par 25 VOIX POUR** (Mr LE MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mr JOUINEAU, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme GUILLEMOT, Mme CASSANY, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr BOBIGEAT, Mr BONENFANT, Mr PASINO, Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mme RIO, Mme DESRAME (pouvoir Mme BONNEFOND), Mr PINEAU (pouvoir Mr BOBIGEAT)) **et 7 ABSTENTIONS** (Mr GAUBERT, Mr FORGET, Mr BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE) :

- 1) de supprimer l’abattement général à la base de la taxe d’habitation ;
- 2) de maintenir les dispositions actuelles pour les abattements pour charges de famille et pour les personnes handicapées ou invalides.

La discussion à laquelle prirent part M GAUBERT, M DERU et Mr le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N° 7 - URBANISME - Taxe d’Aménagement- Exonération sur les abris de jardin

Rapporteur : Odile MIEL GIRESSE

Le Conseil Municipal **décide par 29 VOIX POUR** (Mr LE MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mr JOUINEAU, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme GUILLEMOT, Mme CASSANY, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr BOBIGEAT, Mr BONENFANT, Mr PASINO, Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mme RIO, Mme DESRAME (pouvoir Mme BONNEFOND), Mr PINEAU (pouvoir Mr BOBIGEAT), Mr GAUBERT, Mr BERTIER, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE) **et 3 ABSTENTIONS** (Mr FORGET, Mme MISSIR, Mme PAULANGE) d’exonérer totalement de la taxe d’aménagement les abris de jardin (taux d’exonération 100%).

La discussion à laquelle prirent part M BERTIER, Mr GAUBERT, Mr PASINO et Mr le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N°8 - FINANCES – Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de fixer le coefficient de revalorisation de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8.50, à compter du 1^{er} janvier 2016.

AFFAIRE N°9 - FINANCES – Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de fixer la redevance dans la limite du plafond suivant :

$$PR = (0,035 \times L) + 100$$

où :

- *PR est le plafond de redevance due par l'occupant du domaine ;*
- *L représente la longueur des canalisations sur le domaine public communal exprimée en mètres ;*
- *100 représente un terme fixe.*

Le montant de la redevance est revalorisé chaque année :

- sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal ;
- par application de l'index d'ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier.

La discussion à laquelle prirent part Mr GAUBERT et Mr le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N°10 - CONTRAT DE TERRITOIRE 2010-2015 – Réseau de fibre optique

Rapporteur : Yannick HELLIO

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de solliciter du Conseil départemental l'attribution d'une subvention pour le financement du réseau de fibre optique à hauteur de 60% du montant hors taxe.

La discussion à laquelle prirent part Mr le Maire, Mme CASSANY, M GAUBERT, Mme GUILLEMOT figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N°11 – FINANCES – Monument Afrique du Nord – Demande de subvention à l'ONAC

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de solliciter une subvention de l'ONAC pour le Monument Afrique du Nord.

La discussion à laquelle prirent part Mr le Maire, M GAUBERT et M HELLIO figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

**AFFAIRE N° 12 - MONUMENTS HISTORIQUES- Remparts rue du général de Gaulle-
Reconstruction et Restauration – Gestion en autorisation de programme et crédits de paiement.**

Rapporteur : Cécile PARIS

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** d'approuver l'autorisation de programme et le crédit de paiement suivants :

AP remparts	Montant AP	Echéancier des CP		
		CP 2015	CP 2016	CP 2017
Prévu	2 700 K€	300	2 000	400

La discussion à laquelle prirent part Mme LAISNE, Mme PARIS, Mr le Maire, M BERTIER, M DERU, M GAUBERT et Mme CASSANY figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N° 13 – AFFAIRES CULTURELLES – Musées Inventaire et récolement des collections

Rapporteur : Cécile PARIS

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** :

- 1) de renouveler pour une durée de trois années le poste de chargé de mission pour l'inventaire et le récolement des collections du Musée de Dinan, aux conditions indiquées.
- 2) de solliciter, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, les subventions de 12 000 € en 2016, 10 000 € en 2017 et 8 000 € en 2018.

La discussion à laquelle prirent part Mme LAISNE, Mme PARIS, Mr le Maire et M BRUNET figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

AFFAIRE N° 15 – CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – Contrôle des comptes et de la gestion de la ville des exercices 2009 et suivants – Rapport définitif

Rapporteur : Mr le Maire

Mr le Maire présente le rapport. Il s'ensuit un débat.

La discussion à laquelle prirent part M GAUBERT, Mr le Maire, M BERTIER, Mme GUILLEMOT et M BRUNET figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

La séance est levée à 23h30.